Ça va mal pour George et Amal Clooney, dans le collimateur de Trump

écrit par Christian Navis | 3 mai 2025

En février 2025, le Président Donald Trump a signé le décret n° 14203 disposant que les responsables de la Cour pénale internationale, leurs employés et les membres de leur famille immédiate seront soumis à de sévères sanctions. Impliquant notamment la saisie de leurs biens immobiliers et une restriction de leur visa aux USA.

Honneur aux dames

Amal Clooney, l'épouse du beau George, risque de voir son permis de séjour aux États-Unis invalidé, et la saisie de ses résidences en Californie et à New York. En mars 2024, quand Trump était considéré comme un *has been* par la boboïtude internationale, cette avocate libanaise musulmane née Alamuddin a été invitée par la CPI à se joindre aux poursuites contre Netanyahou et Poutine. Accusés de martyriser les assassins du Hamas et les

terroristes du califat du Caucase.

En bonne épouse musulmane humble et soumise, timide gazelle rasant les murs et baissant les yeux, elle a demandé à son mari l'autorisation d'y aller, un progressiste milliardaire qui ne pouvait la lui refuser. Et s'il n'y avait que ça ! Ils ont aggravé leur cas en cassant du sucre sur le dos de Trump… Funeste erreur. Donald a la rancune tenace et voilà l'acteur décati et sa fatma vieillissante dans de bien mauvais draps.

Amal avait postillonné et bavassé pour justifier sa vindicte, en compagnie de la brochette d'islamistes qui ont phagocyté la CPI. En dépit des mises en garde du ministère britannique des Affaires étrangères sur les risques encourus à se mêler de ce genre d'affaires. Et malgré les avertissements du Financial Times qui n'avait pas manqué de lui faire observer que cela risquait d'être catastrophique pour ses procès en cours. Pas grave, ses clients d'Arabie et des Émirats ne la laisseront pas tomber.

Une parenthèse qui va défriser ses admiratrices. Clooney est un affreux macho comme on n'en fait plus en Occident. Beau gosse, célèbre et pété de thunes, il n'avait que l'embarras du choix pour convoler. Ou entreprendre une liaison durable. Mais il trouvait les femmes américaines trop indépendantes à son goût.

« Elles n'obéissent pas et n'en font qu'à leur tête » a-t-il dit un jour dans une interview à la presse people. On a cru à une boutade. Jusqu'à ce que certaines de ses ex confirment ses penchants dominateurs.

De son côté, Amal a beau afficher l'image d'une femme libre, moderne, financièrement indépendante, elle a été élevée dans les principes du Coran qui enseigne que toute femme, pour mériter le paradis d'Allah, doit être

humble, fidèle et soumise à son mari. C’est de famille. Son père se prénomme Ramzi et ses frères Samir et Ziad. Elle ne voudrait sûrement pas faire honte aux hommes de sa famille.

Finie la comédie du droit international à sens unique !

Le fruit était pourri au départ. Quand les démocratures occidentales, qui feraient bien de commencer par faire le ménage chez elles, ont favorisé une instance mafieuse pour exercer des pressions sur des États souverains et leur dicter leur politique étrangère. Parler de justice était une immense hypocrisie. Une gigantesque imposture. *« La loi ignore le droit, comme le droit ignore la justice »* disait Victor Hugo.

Car, plus encore que les droits nationaux, instruments de domination et de défense des privilèges de la caste au pouvoir, le prétendu droit international exprime la loi du plus fort. Qu’il prétend étendre et pérenniser au service des vainqueurs du moment. L’arbitraire absolu déguisé d’un travestissement pseudo-juridique.

Comme ni Israël ni les États-Unis n’ont reconnu ce tribunal fantoche phagocyté par des islamistes, cette cour n’a n’a aucune légitimité. Le mahométan intégriste anglo-pakistanais Karim Abdul Ahmed Khan a abusé de son pouvoir d’intimidation en délivrant des mandats d’arrêt contre Netanyahou, Yoav Gallant, ancien ministre de la Défense d’Israël et Vladimir Poutine.

S’il remet les pieds aux USA ou sur quelque autre territoire vassal de Washington, on offrira à Karim un pyjama orange merveilleusement assorti à sa chéchia. En attendant de le juger pour aides aux terroristes du Hamas, et **tentatives de viols**, chantages et pressions sur ses victimes. Si les Anglais ont passé l’éponge, comme c’est souvent le cas dans ce genre de procédure

lorsque des coraniques sont impliqués, il n’est pas innocenté pour autant en Amérique.

La CPI Commission Primauté Islamique ou le médiocre théâtre de l’esbroufe planétaire

Il ne faut pas se laisser impressionner par le nombre de pays assujettis à cette juridiction bancale. Quel poids accorder à Andorre, Antigua, la Barbade, le Belize, le Botswana, Cabo verde, Djibouti, la Dominique, les Fidji, la Gambie, les îles Cook, les îles Marshall, le Liechtenstein, le Malawi, les Maldives, les Samoa, Saint-Vincent, Trinidad, le Vanuatu, et la Palestine qui n’existe pas… Liste non exhaustive.

La plupart de ces nations de papier sont sous tutelle, endettées jusqu’au cou et n’ont pas d’armée. Par contre, parmi les pays qui ont refusé d’être complices du gang islamo-mafieux de la CPI, on compte la Russie, la Chine, l’Inde, les États-Unis d’Amérique, l’Indonésie, l’Iran, l’Arabie, la Turquie. Ce sont les États les plus peuplés qui représentent les trois quarts des habitants de la planète.

On doit ajouter qu’un certain nombre de pays d’Amérique latine et d’Orient ont accepté de coopérer « sous conditions », ce qui signifie qu’ils n’appliqueront les diktats de Karim Abdul Ahmed Khan que si ça les arrange. De quoi finir de démythifier les discours pompeux d’une bande de voyous qui se sont arrogé une compétence universelle.

La CPI en pleine zone de turbulences

Karim Ahmed doit avoir les oreilles qui sifflent. Il en a trop fait dans son rôle de justicier cosmo-islamo-planétaire, et ses comparses lui ont demandé de lever le pied. Ça se voyait un peu trop qu’il roulait pour le triomphe de l’islam conquérant. Prenant ses adversaires

pour des gros blaireaux lorsqu'il affirmait sa neutralité en inculpant un chef égorgeur du Hamas dont Tsahal avait exhibé la dépouille.

Au siège de la cour à La Haye, l'impensable s'est produit : une révolte des dhimmis. Les caciques mondialistes ont interdit à Karim Khan de rendre publiques ses nouvelles demandes de mandats d'arrêt contre des chefs d'État et des ministres, et de garder secrètes l'ensemble de ses procédures, a révélé en exclusivité le vénérable journal britannique **The Guardian**, fondé en 1821.

Ce même journal (hasard ?) avait été le premier à dénoncer la conduite pour le moins cavalière de Karim avec les **femmes de son équipe**. Même dans l'Angleterre du traître Kahir Starmer, l'islam conquérant n'a pas encore gagné la partie. Les Rosbifs ont fait plier Napoléon et Hitler. Ils finiront bien par neutraliser les muftis et les ayatollahs. On l'espère pour eux…

« Dans une ordonnance prononcée à huis clos, les juges de la CPI ont signifié au procureur qu'il ne pouvait plus faire d'annonces publiques concernant les demandes de mandats d'arrêt ni son intention d'en demander » indique le quotidien qui a ses entrées à la mosquée de Karim. Terminé la justice reality show à la Zelensky.

Cette décision de bon sens intervient au moment où Karim Abdul Ahmed Khan, qui se croyait dans son souk, était sur le point de requérir de nouveaux mandats d'arrêt contre des responsables israéliens et russes. Or, dans ce genre d'affaires, les chancelleries occidentales détestent les proclamations des reîtres, avec bruit et fureur à la Mélenchon. Les émissaires opèrent discrètement, avec l'accord des États, après de longues tractations diplomatiques.

Les juges n’ont pas désavoué leur intempestif procureur. Mais ils ont commencé à craindre pour leurs miches.

La surmédiatisation entraînée par les mandats d’arrêt contre Benyamin Nétanyahou et Vladimir Poutine a déclenché des vagues d’indignation, des protestations véhémentes des gouvernements et des menaces de représailles à prendre au sérieux. Si ces voyous continuent à entraver les déplacements de leurs victimes, on va leur rendre la pareille. Donald a ouvert le bal.

Tandis que, entraîné dans son tournis infernal, Karim le derviche ne sait plus s’arrêter, un adjoint de Poutine a parlé d’expédier un missile hypersonique sur La Haye si le Tsar était inquiété par la juridiction fantoche. Et une personnalité israélienne a évoqué la possibilité d’offrir à ces justiciers de série B un voyage organisé façon Eichmann avec un sac sur la tête, s’ils s’en prennent à leur Premier ministre. Puisque ces gens-là ne comprennent que le langage de la force.

Si la France a perdu la main, il y a encore des nations qui savent terroriser les terroristes.

Christian Navis

https://climatorealist.blogspot.com/

ripostelaique.com